



PARC ÉOLIEN VENTS DU KEMPT

Étude d'impact sur l'environnement déposée à la Ministre
du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Volume 3
Annexes
version finale



Dossier n° 606345
Août 2010
Rév. n° 00

Annexe F

Résultats des consultations effectuées auprès du CDPNQ - Flore et faune

From: catherine.dion@mddep.gouv.qc.ca
Sent: October 8, 2009 10:06 AM
To: D'Anjou, Genevieve
Cc: charles.maisonneuve@mrfn.gouv.qc.ca
Subject: RE : TR : Données Flore - CDPNQ
Attachments: Occurrence_détaillée_Causapsca_08-10-2009.pdf; CDPNQ_Causapsca_Ste-Marguerite_Ste-Florence_08-10-2009.pdf



Bonjour Mme D'Anjou,

Tel que demandé, nous avons vérifié la présence d'espèces floristiques vulnérables, menacées et susceptibles d'être désignées, et d'habitats floristiques pour les territoires des municipalités de Causapsca, Ste-Marguerite et Ste-Florence aux fins d'une étude d'impact concernant un projet de parc éolien dans la MRC de la Matapédia. Selon les vérifications, une (1) mention a été déclarée sur le territoire de la municipalité de Causapsca (voir fichier PDF joint - *CDPNQ_Causapsca_Ste-Marguerite_Ste-Florence_08-10-2009.pdf* - rond noir certi d'un cercle). Les limites des municipalités sont indiquées en rouge.

De plus, des territoires protégés (habitat floristique, réserve, parc national, etc.) sont présents dans le périmètre à l'étude. Il s'agit de la ZEC Casault, de la Forêt d'enseignement et de recherche de la Vallée-de-la-Matapédia ainsi que la Réserve faunique des Rivières-Matapédia-et-Patapédia.

Par ailleurs, veuillez prendre note de ceci:

Les informations fournies à l'intérieur de cette correspondance, si elles sont diffusées à un tiers, peuvent représenter un risque de mettre en péril la survie de l'espèce ou de son habitat ou encore, de causer préjudice à un tiers. Les données fournies doivent donc restées confidentielles et servir exclusivement aux fins de la présente étude d'impacts.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) est un outil servant à colliger, analyser et diffuser l'information sur les espèces menacées. Pour les espèces floristiques, le traitement est assuré par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) alors que pour les espèces fauniques, la responsabilité incombe au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement, et ce, depuis 1988. Une partie des données existantes n'est toujours pas incorporée au centre si bien que l'information fournie peut s'avérer incomplète. Une revue des données à être incorporées au centre et des recherches sur le terrain s'avèrent essentielles pour obtenir un portrait général des espèces menacées du territoire à l'étude. De plus, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces menacées d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales et de tout autre projet.

Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus complet possible, il nous serait utile de recevoir vos données relatives aux espèces menacées issues d'inventaires reliés à ce projet. Veuillez noter que les données

pour les nouvelles occurrences nous intéressent particulièrement, mais que les mises à jour d'occurrences déjà connues sont toutes aussi importantes.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Mes sincères salutations,

Catherine Dion, Biologiste

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

212, avenue Belzile

Rimouski (Québec) G5L 3C3

Téléphone: (418) 727-3511 poste 287

Fax: (418) 727-3849

Courriel: catherine.dion@mddep.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!

-----Message d'origine-----

De : Forget, Claudine

Envoyé : 7 octobre 2009 13:25

À : Dion, Catherine (Bas-Saint-Laurent)

Objet : TR : TR : Données Flore - CDPNQ

Salut Catherine,

C'est pour toi!

Claudine Forget, biologiste

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

☎ (418) 727-3511 poste 314

☎ (418) 727-3849

✉ claudine.forget@mddep.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Edith.Pilon@mrnf.gouv.qc.ca [mailto:Edith.Pilon@mrnf.gouv.qc.ca]

Envoyé : 7 octobre 2009 13:22

À : Forget, Claudine; Genevieve.D'Anjou@snclavalin.com; Maisonneuve, Charles (MRNF)

Objet : TR : Données Flore - CDPNQ

Bonjour Madame d'Anjou,

C'est la Direction de l'expertise qui gère les demandes d'information reliées au CDPNQ. M. Charles Maisonneuve est le responsable des habitats fauniques à cette direction et c'est à lui que vous devrez faire dorénavant vos requêtes. J'ai donc transmis votre courriel à ce dernier. J'ai également transmis votre demande à Mme Claudine Forget du Ministère de l'Environnement qui verra à répondre à votre demande concernant les espèces floristiques. Bonne journée!

Edith Pilon
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des opérations intégrées du Bas-Saint-Laurent
92, 2e rue Ouest, bureau 207
Rimouski (Québec) G5L 8B3

Téléphone : (418) 727-3710 poste 455
Télécopieur : (418) 727-3735
Courriel : edith.pilon@mrnf.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci et bonne journée!

-----Message d'origine-----

De : D'Anjou, Genevieve [mailto:Genevieve.D'Anjou@snclavalin.com]

Envoyé : 7 octobre 2009 13:00

À : Pilon, Édith (01-UG/Bas-St-Laurent)

Cc : Martineau, Christine

Objet : Données Flore - CDPNQ

Madame Pilon ,

Nous travaillons présentement sur une étude d'impact concernant un parc éolien dans le secteur de la MRC de la Matapédia, incluant les municipalités de Causapscal, Sainte-Florence et Sainte-Marguerite, dans le Bas-Saint-Laurent. Nous aimerions obtenir des informations concernant les espèces floristiques à statut précaire pouvant se retrouver dans le secteur. La carte de la zone d'étude ainsi que les coordonnées géographiques sont incluses en pièce-jointe.

Vous pouvez également inclure toutes informations jugées pertinentes tel que des secteurs sensibles à l'implantation d'un parc éolien se retrouvant dans la zone d'étude.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou commentaires face à ce projet.

Salutations,

Geneviève D'Anjou,

Technicienne de la faune
SNC-Lavalin Environnement inc.

5955, rue Saint-Laurent
Bureau 300
Lévis (Québec) G6V 3P5
Tél. : 418-837-3621 / Téléc. : 418-837-2039
genevieve.d'anjou@snclavalin.com

Confidentialité : Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite. Si ce document vous est parvenu par erreur, veuillez en informer l'expéditeur dans les plus brefs délais.

 *Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !*

[Votre sélection géomatique]

Nom latin - (no. d'occurrence)	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude - Longitude
Nom commun	Qualité (Précision)	<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Indice de biodiversité		
<i>Site d'inventaire</i>	Cible de conservation		
Localisation			

Flore

<i>Valeriana uliginosa</i> - (6370)	G4Q / NNR / S2	Lieux humides.	48 21 15 -67 13 03
valériane des tourbières	H (G)		1931-06
Vulnérable	B5.04		
	Non		

Causapscal.

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec. . Gerardin Vincent, Grandtner Miroslav M., Lemieux Gilles, Rousseau L. (1963) QFA

* Pour l'information sensible, communiquer avec le Centre de données

Nombre total d'occurrences pour cette requête : 1

Signification des termes et symboles utilisés

Nombre total d'espèces pour cette requête : 1

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes:

B : population animale reproductrice (breeding); H : non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice (migrant); N : population animale non reproductrice (non-breeding); NA : existant, sans occurrence répertoriée / exotique / hybride / présence accidentelle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur (reported falsely) / synonymie de la nomenclature; NR : rang non attribué (not ranked); P : présence potentielle; Q : statut taxinomique douteux; T : caractérise un taxon infra-spécifique ou une population isolée; U : rang impossible à déterminer (unrankable); X : taxon apparemment éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude (ex : S1?)

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : extirpée; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité: 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé

Valeur relative pour la conservation, calculée à partir du nombre d'occurrences de l'élément au Québec; des rangs de priorité globaux (G) et subnationaux (S); de l'endémisme juridirectionnel et de la qualité des occurrences

Cible de conservation : L'étiquette " cible de conservation " identifie les occurrences d'espèces légalement protégées pour lesquelles des actions prioritaires sont définies au plan de conservation.



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique (espèces, communautés naturelles) selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. Le nombre d'éléments représentés intervient en second. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



De: Charles.Maisonneuve@mrfn.gouv.qc.ca [mailto:Charles.Maisonneuve@mrfn.gouv.qc.ca]

Date: lun. 2009-10-19 10:18

À: D'Anjou, Genevieve

Objet : RE : Données faune - CDPNO

Bonjour Madame d'Anjou

Je vous joins une carte sur laquelle sont présentés certains éléments importants qui sont présents dans les limites ou à proximité de votre aire d'étude. J'ai indiqué par des points noirs les coins de cette aire d'étude, selon les coordonnées fournies.

Vous constaterez d'abord la présence d'une aire de confinement de cerf de Virginie, tel qu'indiqué par la superficie tramée en vert foncé dans la section nord de votre aire d'étude. Dans la partie sud, votre aire d'étude chevauche une partie de la ZEC Casault, indiquée par la superficie tramée en jaune. Votre aire d'étude englobe aussi la réserve faunique des rivières Matapédia-Patapédia, qui sont d'importantes rivières à saumon.

Finalement, la carte vous indique aussi un site de nidification de pygargue à tête blanche près de la tête du lac au Saumon. Ce nid a été occupé en 2000 et en 2006. Depuis 2000, les adultes ont fréquenté assidûment ce secteur pour s'alimenter et ont souvent été observés accompagnés de juvéniles à la fin de la saison de reproduction. Ceci indique clairement qu'il existe un nid alternatif dans le secteur, mais pour l'instant, nous ne pouvons pas confirmer sa localisation. Le pygargue à tête blanche est une espèce désignée vulnérable au Québec et, dans ce contexte, je vous souligne ce qui est mentionné dans le protocole d'inventaires d'oiseaux de proie (MRNF 2008) développé pour les projets éoliens:

Considérant que le domaine vital des espèces d'oiseaux de proie désignées menacées ou vulnérables au Québec peut s'étendre à 20 km du nid, et que sa configuration varie d'un site à l'autre en fonction des habitats et des sources de nourriture disponibles, celui-ci devra être étudié. Pour tout nid de l'une de ces espèces localisé à 20 km ou moins d'un site d'implantation d'une éolienne, un suivi télémétrique devra être réalisé afin de délimiter le domaine vital des individus occupant le nid. S'il est démontré que le parc éolien projeté recouvre le domaine vital des individus, le MRNF pourra imposer des mesures d'harmonisation pouvant aller jusqu'à l'exclusion des éoliennes de la zone de recouvrement. Étant donné la complexité des manipulations et la précarité des populations des espèces d'oiseaux de proie visées, la capture et la manipulation des oiseaux, l'installation des émetteurs et le suivi télémétrique seront réalisés par le personnel du Secteur Faune Québec. Toutefois, les coûts liés à l'achat des émetteurs, aux opérations sur le terrain et à la récupération des données satellitaires seront assumés par le promoteur du projet de parc éolien.

Même s'il n'y a aucun site de nidification connu, un inventaire hélicopté devra être réalisé en début de saison (début mars) au-dessus des habitats potentiels (rives des grands plans et cours d'eau) dans un rayon de 20 km du périmètre du futur parc éolien. Cet inventaire doit être réalisé avant que le feuillage se développe, afin de localiser les structures de nidification existantes. Ces structures représentent des indices d'une utilisation du territoire par certaines espèces d'oiseaux

de proie. Des visites ultérieures de ces structures pendant la saison de nidification permettront de vérifier si elles sont toujours utilisées. Dans l'affirmative, la présence de ces oiseaux de proie, qu'ils appartiennent à des espèces à statut précaire ou non, devra être prise en compte dans les travaux d'évaluation des impacts.

De plus, la vallée de la Matapédia semble être utilisée comme couloir de migration par les oiseaux de proie, tant au printemps qu'à l'automne. Il sera donc important de procéder aux inventaires de migration tel que décrit dans le protocole mentionné ci-dessus.

Les données du CDPNQ n'indiquent aucune autre présence d'une espèce faunique vertébrée désignée menacée ou vulnérable, ou susceptible d'être ainsi désignée, dans les limites de votre aire d'étude. Aucun hibernacle potentiel de chiroptères n'est connu dans les environs immédiats de votre aire d'étude.

Quant aux données ichtyologiques, compte tenu de la grande étendue de votre aire d'étude et du nombre de cours d'eau impliqués, je vous suggère de préciser les informations dont vous avez besoin au moment où votre projet sera mieux défini et que vous connaîtrez les cours d'eau susceptibles d'être touchés par les travaux prévus pour l'implantation du parc éolien.

Salutations

Charles Maisonneuve, biologiste
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'expertise Faune-Forêts-Territoire du Bas-Saint-Laurent
92, 2e Rue Ouest, bureau 207
Rimouski (Québec) G5L 8B3
Tél. : 418 727-3710, poste 509
Télec. : 418 727-3735
Courriel : charles.maisonneuve@mrfn.gouv.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : D'Anjou, Genevieve [mailto:Genevieve.D'Anjou@snclavalin.com]

Envoyé : 7 octobre 2009 12:21

A : Maisonneuve, Charles (01-DEX)

Cc : Martineau, Christine

Objet : Données faune - CDPNQ

Bonjour M. Maisonneuve,

Nous travaillons présentement sur une étude d'impact concernant un parc éolien dans le secteur de la MRC de la Matapédia, incluant les municipalités de Causapsal, Sainte-Florence et Sainte-Marguerite, dans le Bas-Saint-Laurent. Nous aimerions donc obtenir diverses informations provenant de votre ministère. La carte de la zone d'étude ainsi que les coordonnées correspondantes sont incluses en pièce-jointe.

Voici les informations demandées:

- Les habitats fauniques légaux et d'intérêts
- Les milieux sensibles
- L'utilisation du territoire (chasse, pêche, observation de la faune, sentiers pédestres, etc.)
- Les espèces fauniques à statut précaire (CDPNQ)
- Données sur les oiseaux de proie
- Données sur les corridors de migration
- Les données ichtyologiques

- Les données sur les chiroptères
- Toutes autres informations jugées pertinentes.

.N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou commentaires.

Merci et bonne fin de journée!

Geneviève D'Anjou,

Technicienne de la faune

SNC-Lavalin Environnement inc.

5955, rue Saint-Laurent

Bureau 300

Lévis (Québec) G6V 3P5

Tél. : 418-837-3621 / Téléc. : 418-837-2039

genevieve.d'anjou@snclavalin.com

Confidentialité : Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite. Si ce document vous est parvenu par erreur, veuillez en informer l'expéditeur dans les plus brefs délais.

 *Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !*



